Réseau
Sortir du nucléaire

Réseau "Sortir du nucléaire"
9 rue Dumenge - 69317 Lyon
Tél : 04 78 28 29 22 Fax : 04 72 07 70 04
www.sortirdunucleaire.org

Fédération de plus de 930 associations et 60 000 personnes, agrée pour la protection de l'environnement

Source : https://www.sortirdunucleaire.org/Flamanville-les-agents-de-la-securite-de-la

18 janvier 2018

Flamanville : les agents de la sécurité de la centrale nucléaire en grève ce jeudi

Les agents chargés d'assurer la sécurité du parc nucléaire français sont en grève ce jeudi. Ils réclament une amélioration de leurs conditions de travail. Un barrage filtrant a été mis en place devant la centrale de Flamanville.

Par CM

Publié le 18/01/2018 à 10:42

Décidément, ça grogne actuellement dans le secteur du nucléaire. Alors que les salariés du site de traitement des déchets Areva de La Hague sont en grève depuis plus d'un mois, un barrage filtrant a été mis en place ce jeudi matin devant la centrale nucléaire de Flamanville à l'initiative des agents de la "Protection de Site (PS)", les agents chargés d'assurer la sécurité de la centrale. Cette initiative est loin d'être isolée puisqu'elle s'inscrit dans le cadre d'un mouvement national."*Pratiquement toutes les PS sont à 100% de grévistes aujourd'hui*", estime Maxence François, délégué CGT à Flamanville.

Les personnels concernés demandent une amélioration de leurs conditions de travail, au regard des nouvelles contraintes apparues ces dernières années. "*Compte tenu du contexte actuel* (ndlr : risque d'attentats), *le nombre de procédures et de règles pour la protection des centrales nucléaires ont augmenté mais les effectifs et les salaires n'évoluent pas*", déplore Johanne Debunne, déléguée CGT. et d'évoquer aussi les problèmes de remplacement qui génèrent "*stress et fatigue*".

Des négociations ont été lancé voilà deux ans. "*Mais la seule réponse de la direction nationale, c'est non*". Un premier préavis de grève avait donc été déposé pour cette seule journée du jeudi 18 janvier. D'autres, reconductibles cette fois, pourraient être déposés si aucune avancée n'est constatée sur ces questions.

Si les agents de la "Protection de Site" sont en grève, la sécurité des centrales est toutefois assurée puisque ces personnels font l'objet d'une réquisition.